



DES CONDITIONS DE TRAVAIL TOUJOURS PLUS DÉGRADÉES

Ce jour, le 27 mars 2026, les personnels ont une nouvelle fois dû faire face à une situation inacceptable lors de la distribution des repas. **Des hamburgers ont été livrés non préparés**, laissant aux auxiliaires d'étage et aux agents la charge de finaliser eux-mêmes les repas (assemblage des ingrédients, préparation individuelle pour chaque détenu), sous prétexte que les cuisines ne disposaient pas du temps nécessaire.

FO Justice CP Béziers dénonce fermement cette pratique.

Les personnels de détention ne sont pas là pour compenser les manquements organisationnels des cuisines.

Cette situation intervient dans un contexte déjà particulièrement dégradé :

- Les agents se retrouvent seuls à l'étage depuis des mois,
- Les incidents liés à la restauration se multiplient (quantités insuffisantes, repas non conformes, produits non préparés),
- La remontée des chariots en maison d'arrêt se fait de plus en plus tardivement, impactant directement les temps de pause des personnels.

FO Justice CP Béziers le rappelle, les missions des surveillants sont déjà suffisamment exigeantes pour ne pas avoir à assumer des tâches supplémentaires qui ne relèvent pas de leurs fonctions.

Cette accumulation de dysfonctionnements pèse directement sur :

- Les conditions de travail,
- L'organisation du service,
- Et le respect des droits fondamentaux des personnels, notamment en matière de pause.

FO Justice CP Béziers exige :

- Une organisation du service cuisine fiable et conforme,
- La fin immédiate des repas non préparés,
- Le respect des missions des personnels.

Les agents font preuve, une fois encore, d'adaptabilité et de professionnalisme mais **FO Justice CP Béziers** le dit clairement :

Les personnels ne peuvent pas être la variable d'ajustement des dysfonctionnements internes.

IL EST TEMPS QUE CHACUN ASSUME SES RESPONSABILITES.

FO Justice CP Béziers - Le : 27 mars 2026

